LE PARTI CONSERVATEUR DANS NOTRE PROVINCE

AU POUVOIR IL A ETE LE PIONNIER DE L'AGRICULTURE, DE LA COLONISATION, DE L'INDUSTRIE LAITIERE ET DE L'EDUCATION.

DANS L'OPPOSITION IL S'EST AFFIRME COMME L'INTREPIDE DEFENSEUR DES DROITS DU PEUPLE ET LE CHAMPION SINCERE DES IDEES SAINEMENT DEMOCRATIQUES

LA CALOMNIE NE PEUT RIEN CONTRE LA VOIX DE L'HISTOIRE

-1930-

TABLE DES MATIERES

ELECTIONS PROVINCIALES

Sir Lomer Gouin vient de jeter la province dans une tourmente électorale à une saison où l'électeur de la campagne est très occupé aux travaux de la terre.

Le premier ministre avait donné sa parole et les membres du cabinet, échos fidèles de la pensée du maître redouté, ont déclaré, les uns après les autres, de la façon la plus catégorique qu'il n'y aurait pas d'élections cette année.

Au moment où le chef de l'Opposition, se fiant à la promesse d'honneur de M. Gouin, préparait une grande convention conservatrice qui discuterait la réorganisation du parti et étudierait la situation économique de notre province, M. Gouin retire odieusement s[illegible] parole, et lui, qui avait affirmé que nous n'aurions pas d'élections cette année, le voilà qui décrète arbitrairement: "Des élections en juin!"

Les orateurs libéraux vont envahir les villes et les campagnes, et, pour empêcher le procès du gouvernement Gouin de s'instituer devant l'électorat, ils vont jeter leurs injures habituelles sur le parti conservateur, qui, pourtant a posé les bases de notre progrès et de notre développemen[illegible]

Sans do[illegible] déclarer que le grand parti de sir Georges-Etienne Car[illegible]e que de nom dans la province de Québec. Oublieux de l'histo[illegible], ils vont insinuer de mille manières différentes que la pensée conservatrice n'a contribué en rien à faire de notre province ce qu'elle est aujourd'hui.

Le parti conservateur est encore debout et les principes de saine démocratie qui l'animent, lui assurent la survivance, donnent la certitude que, demain, pour le plus grand bien de la province, il vivra les beaux jours d'autrefois. Malgré les vingt-trois élections par acclamation qui avaient démoralisé la phalange conservatrice, le vote donné en 1916 en faveur des candidats de l'Opposition fut de 35%, comme en font foi les rapports officiels.

SIR GEORGES-ETIENNE CARTIER

Certes, s'il est un parti qui doive s'enorgueillir de son passé,

n'est-ce pas le parti de sir Georges-Etienne Cartier? Avec une légitime fierté, le chef de l'Opposition se réclame de ce grand Canadien-français. "Peu d'hommes, disait sir Wilfrid Laurier, en parlant de Cartier, ont mieux que lui compris la situation de la race française. Peu d'hommes ont eu un sens plus lucide des devoirs que cette situation impose."

A entendre les tribuns et à lire la presse de M. Gouin, on dirait que le parti conservateur a toujours été quantité négligeable dans la province de Québec. Et pourtant, pendant près de vingt-cinq ans, alors que la Confédération venait de s'accomplir, c'est aux hommes modérés et progressifs du parti conservateur que la province de Québec remit, avec confiance et sécurité, le soin de la conduire à ses glorieuses destinées.

Le parti conservateur a-t-il été à la hauteur de sa tâche? Pour en être convaincu, il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'oeuvre par lui accompli depuis 1867 jusqu'aux temps où il perdit les rênes du pouvoir.

LE REGIME CONSERVATEUR

Le parti conservateur a été le pionnier de l'agriculture, de la colonisation, de l'industrie laitière et de l'éducation dans notre province. Le gouvernement Gouin est obligé de l'admettre lui-même et il suffit de consulter l'Annuaire Statistique pour s'en convaincre:

ANNUAIRE STATISTIQUE

Or, que dit l'Annuaire Statistique publié par le gouvernement Gouin en 1914, page 9? Que les gouvernements conservateurs ont fait accepter les lois suivantes:

"Loi relative aux chemins de colonisation;

"Loi autorisant la formation et l'encouragement des sociétés de colonisation;

"Loi autorisant d'organiser les concours des fermes les mieux cultivées;

"Lois créant le conseil provincial des manufactures et organisant les conférences agricoles dans les districts ruraux;

"Loi organisant la statistique annuelle du mouvement de la population et des causes de décès;

"Loi encourageant l'immigration dans notre province;
"Loi fondant le *Journal d'Agriculture;*
"Loi fondant la première école provinciale de laiterie;
"Loi pour protéger les maîtres et serviteurs;
"Loi créant le patrimoine de famille;
"Loi organisant la "Société d'Industrie Laitière";
"Première Loi pour protéger la santé et la vie des personnes employées dans les manufactures, et autres lois relatives aux établissements, à la sécurité des travailleurs, à la durée du travail des femmes et des enfants;
"Loi fondant l'école d'industrie laitière à St-Hyacinthe;
"Loi réorganisant les cercles agricoles;
"Loi organisant des concours de produits de laiterie;
"Loi appropriant 1,500,000 âcres de terres publiques pour les fins des écoles élémentaires;
"Loi destinée à encourager la création d'écoles techniques."

Le parti conservateur est digne de la confiance de l'électorat.

On parle de l'administration conservatrice de 1892-1897.

LES FINANCES PROVINCIALES

Les conservateurs arrivèrent au pouvoir en 1892, et le gouvernement Mercier leur avait laissé un déficit de $1,458,630. en tenant compte des fameuses dépenses spéciales.

Le gouvernement conservateur de 1892 à 1897 a diminué les dépenses d'environ $816,000. Il est parvenu à faire rendre aux anciennes sources de revenu $426,000 de plus que sous le régime Mercier. Il a comblé le reste du déficit par les nouveaux impôts qui ont produit pour la dernière année fiscale: $444,000.00 environ.

La taxe était nécessaire en 1892, pour les raisons suivantes:

1o.—Le gouvernement Mercier avait porté les dépenses du chiffre de $3,000,000 environ, où les avaient laissées les conservateurs en 1896, en chiffres ronds; 2o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de $100,000, la dépense pour la Législation; 3o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de $400,000 environ, le service d'intérêt de la dette; 4o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de $85,000, la dépense du gouvernement civil; 5o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de $200,000 la dépense pour l'administration de la justice; 6o.—Le gouvernement Mercier avait augmenté de $241,-000, la dépense sous le chef "Services divers"; 7o.—Le gouvernement

Mercier avait créé ce chapitre fameux des DEPENSES SPECIALES, qui était rendu au chiffre de $820,000, en 1891; 8o.—Le gouvernement Mercier avait pris des engagements pour plusieurs millions de piastres envers les diverses compagnies de chemins de fer de cette province; 9o.—Il avait fait voter en 1890 un emprunt de $10,000,000.00 pour payer une dette flottante qu'il avouait être au-dessus de $10,862,000.00.

La prétention de nos adversaires que nous leur aurions laissé un déficit de $809,000 est ridicule. Ce prétendu déficit a été fait de toutes pièces par le gouvernement Marchand dans le désir de vouloir diminuer la bonne réputation de l'administration conservatrice. Le procédé employé est consu de fil blanc et l'erreur saute aux yeux de tout le monde. Il a consisté tout simplement à ne collecter les revenus de l'année 1896-97 que l'année suivante et à charger au compte des dépenses ordinaires de l'année 1896-97 la plus grande somme de dépenses possible.

LES SURPLUS CONSERVATEURS

D'ailleurs, il est facile de trouver la preuve des surplus conservateurs. On n'a qu'à consulter les procès verbaux 1908 et l'on y trouvera une réponse de l'hon. M. Weir, Trésorier provincial, à une interpellation de M. Tellier: Quel a été, d'après les comptes publics, le chiffre du revenu ordinaire et de la dépense ordinaire? Réponse du gouvernement Gouin (Procès verbaux 1908).

1890-1891	(Sous Mercier)	$3,456,929.32	$4,236,023.92
1891-1892	(Rég. Mercier en partie)	3,461,403.85	4,542,064.91
1893-1894	.. ..	4,380,857.10	3,952,258.75
1892-1893	.. ..	4,308,461.04	3,877,079.63
1894-1895	.. ..	4,227,121.66	4,045,971.03
1895-1896	.. ..	4,331,196.17	4,071,082.77
1896-1897	(Rég. libéral en partie) ..	3,874,966.22	4,685,450.42

A l'aide de ces chiffres officiels, si l'on calcule à l'excédent du revenu sur la dépense ou vice-versa, on trouve les surplus et déficits suivants pour les deux régimes.

	Surplus	*Déficit*
1892-93	$428,598.35	
1893-94	431,381.41	

1894-95	181,150.03	
1895-96	260,113.40	
1896-97		$810,484.20
Totaux..	$1,301,243.79	$810,484.20

DES CHIFFRES ELOQUENTS

Avant 1893 il y avait une vingtaine de cercles agricoles fonctionnant plus ou moins bien dans la province, sans existence légale. Une loi organique a été passée et en 1896, cinq cent quarante cercles fonctionnèrent régulièrement. Chaque membre était un abonné au *Journal d'Agriculture*.

Avant 1893, le *Journal d'Agriculture* comptait 7,000 abonnés, en 1896, 52,000.

En 1892 fondation de l'Ecole d'Industrie Laitière:

1re année	1892-93	214	élèves
2e "	1893-94	268	"
3e "	1894-95	312	"
4e "	1895-96	300	"
	Résultat.............	1094	élèves

Pour avoir droit à l'aide du gouvernement, chaque cercle devait avoir deux conférences par année. De là nos conférenciers, dont les instructions furent suivies avec le plus grand intérêt.

Les résultats sont les suivants: Voici des statistiques éloquen.

	Beurreries	Fromageries	
En 1890	111	617	total 728
En 1895	307	1467	total 1774

En 1890, d'après le recensement un peu moins de $3,000,000 de beurre de fromage ont été exportés.

En 1894, d'après les réponses données par les fabricants, l'on a exporté pour $7,500,000. valant de beurre et de fromage.

En 1895, toujours en éveil lorsqu'il s'agissait des intérêts du cultivateur, l'honorable M. Beaubien, ministre de l'Agriculture, encourage l'exportation du beurre absolument frais. Il donna des primes pour le faire transporter dans des réfrigérateurs et tripla ainsi, dès la premièr année, l'exportation de notre beurre, fondant ainsi le transport des produits périssables dans les réfrigérants.

Les écoles d'agriculture reçurent de la part du gouvernement une attention toute particulière. Les libéraux les dénonçaient.

Une fondation importante fut celle de l'école ménagère à Roberval, sous la direction des Dames Ursulines de Québec.

Cette école était destinée à l'éducation de nos filles de cultivateurs, et instituée dans le but de leur inculquer les connaissances nécessaires à une excelente fermière.

ONTARIO ET QUEBEC

Cette immense poussée dans la voie du progrès agricole produisit les résultats les plus satisfaisants, et, durant la crise terrible qui sévissait alors dans l'univers entier, nul pays au monde ne tint mieux tête à l'orage que la province de Québec.

Comparons les dépôts faits dans les banques d'épargnes à cette époque dans notre province et ceux faits dans Ontario:

Ontario en 1894 au 30 juin	$18,580,848
Ontario en 1890 au 30 juin	16,883,770
Augmentation	1,698,071—10.05 p.c.
soit 10 pour cent.	
Québec en 1874 au 30 juin..	17,262,801
Québec en 1890 au 30 juin..	14,656,060
Augmentation..	$ 2,606,741—17.78 p.c.
soit 18 pour cent.	

DES TEMOIGNAGES CONVAINCANTS

Dès le 2 décembre 1896, alors que la crise commençait à disparaître, M. Wolferstan Thomas, gérant de la banque Molson disait:

"Il n'y a pas de province où la prospérité ait été plus manifeste "que dans Québec. Ceci est dû à la prudence et à l'économie des cul-"tivateurs canadiens-français, et à la politique élairée de l'honorable "M. Beaubien."

En 1895,, alors que la crise battait encore son plein, le représentant de la grande maison *Gault Bros.*, de Montréal, disait de notre province:

"Les paiements sont faits assez régulièrement et sous ce rapport "la province de Québec se trouve à la tête de la Confédération".

Questionné à ce sujet, l'un des membres de la maison James Johnson et Cie, dit que dans le Canada, c'est dans notre province de Québec que les paiements se font mieux, vient ensuite la Nouvelle-Ecosse.

"L'avenir de l'agriculture est plein de promesses dans la pro-
"vince de Québec et le commissaire de l'agriculture y a fait un
"grand bien, en développant l'industrie laitière".

—

Le *Herald* du 21 septembre 1896:

Les exportations de cette année jusqu'à date:—

Fromage..	1,058,172 meules.
En 1895..	1,052,593 "
Augmentation..	5,579 meules.
Beurre.	Exportation.
21 septembre 1896	90,636 tinettes.
1895..	30,944 "
Augmentation..	59,692 "

M. Hague, gérant général de la Banque des Marchands, disait en 1895:

"Le gouvernement de cette province a envoyé l'année dernière "une commission au Danemark, pour étudier la question de la fabri- "cation du beurre. Le rapport qu'elle a fait, ou des extraits de ce "rapport devraient donc être dans les mains de chaque cultivateur, "non seulement de cette province, mais encore de toute la Confédé- "ration."

Ce rapport a été distribué à toutes les associations.

LES PRODUITS LAITIERS

Nos concours de produits laitiers, avec les prix accordés aux heureux concurrents créèrent plus d'émulation et l'encouragement donné à la fabrication de diverses espèces de fromage, produisit les meilleurs résultats.

Le gouvernement donna aussi des boni pour encourager l'exportation et la fabrication, sur une plus grande échelle, de notre beurre d'hiver, le meilleur que la province puisse produire, étant données ces conditions climatériques.

Là, comme ailleurs, les résultats ne se firent pas longtemps attendre; voyez plutôt la liste de nos exportations de beurre d'hiver de 1893 à 1895.

En 1893..	$ 31,537
" 1894..	60,094
" 1895..	118,013

L'élan était créé. Les libéraux encore héritèrent des résultats de cette politique conservatrice.

Voilà des chiffres et des statistiques qui proclament bien haut l'excellence de la politique conservatrice.

Certes, la province, grâce à cette politique de progrès a marché rapidement pendant quelques années, et il est logique que les chiffres d'affaires soient plus considérables aujourd'hui.

Mais nous soutenons que le gouvernement Gouin n'a fait adopter aucune loi organique pour accentuer ce progrès.

POUR LA COLONISATION

Pour ce qui est de la colonisation depuis 1892, les résultats obtenus par le parti conservateur sont là pour attester de son dévouement à cette grande cause nationale. Notre politique a été de préparer les districts propres à la colonisation avant de permettre aux colons d'y accourir.

Nos travaux et les résultats obtenus dans les régions du Lac-St-Jean, du Nord de Montréal, du Témiscamingue et de la Vallée de la Matapédia, sont là pour établir l'excellence de cette politique.

En 1892 nous avons invité les RR. PP. Trappistes à s'établir à la Mistassini, et dès 1896, au-delà de 100 familles y étaient déjà établies.

Pour amener ce beau résultat, sans compter les routes améliorées et ouvertes tous les ans, nous avions construit, au coût de $43,000,000 les ponts de la Grande Décharge, de la Mistassini, de l'Ashuapmouchouan, à St-Félicien, de la Ticouapé à St-Méthode et du lac Bouchette.

Voici maintenant un peu de ce que nous avons fait dans le Nord de Montréal.

Le chemin Chapleau, long de 54 milles, allant de l'extrémité du chemin de fer à la Lièvre, a été redressé, aplani et rendu carossable, dans tout son parcours.

Nous avons fait la même chose sur les chemins des cantons de Clyde, Joly, Marchand, Minerve et Loranger.

Nous en avons ouvert de nouveaux dans les cantons Turgeon, Mousseau, Kiamika et Campbell, ainsi qu'un chemin de 4 milles de longueur, pour aller à la Montagne Tremblante.

Dans le Témiscamingue, nous avons ouvert un chemin de 52 milles de longueur, unissant la Baie des Pères et les fertiles cantons Guigues, Duhamel, Fabre et Laverlochère, à un endroit appelé Gordon Creek, terminus du chemin de fer.

Tout en poussant avec plus de vigueur que jamais la construction des routes nous avons bâti un pont de $2,000 sur le Kippewa.

Dans la vallée de la Matépidia, outre les chemins de colonisation qui y conduisent, nous avons construit deux grandes artères, etc.

LES CONSERVATEURS DANS L'OPPOSITION

Quand il a perdu le pouvoir, le parti conservateur a continué jusqu'à nos jours à se faire le champion courageux et infatigable des droits du peuple, sous la direction des Leblanc, des Tellier, des Cousineau et des Sauvé.

Pas un libéral de bonne foi ne le contestera, et les comptes rendus des sessions de la Législature sont là pour en faire foi, l'Opposition conservatrice à tenté de faire adopter par les représentants du peuple à Québec des mesures éminemment pratiques et profitables aux contribuables de la province. L'Opposition conservatrice a demandé: Protection pour les enfants qui travaillent dans les manufactures;

Développement de nos industries agricoles;

Création d'établissements industriels qui pourraient s'approvisionner des produits de la ferme pour la matière première;

Administration de la Justice suivant l'équité, et l'impartialité pour éloigner le favoritisme et la partisannerie.

Plus de grande circonspection dans l'adoption des bills privés.

Meilleure mesure en faveur et au profit de l'enseignement.

Diffusion de l'enseignement technique dans toute la province.

Meilleure inspection scolaire, plus de méthode, un plan d'ensemble.

Aide efficace au colon.

Encouragement plus grand à l'agriculture.

Amélioration de notre voirie provinciale.

LA PREMIERE A PRECONISER LES BONS CHEMINS

La politique de la voirie est le grand cheval de bataille de M. Gouin dans les campagnes. Qu'a fait l'Opposition conservatrice dans la diffusion de l'évangile des bons chemins?

L'Opposition conservatrice a toujours favorisé l'amélioration de notre voirie provinciale. Elle a été la première à préconiser cette politique de progrès et à encourager le gouvernement à se mettre à

l'oeuvre, comme en font foi les rapports des sessions parlementaires. Elle est encore prête à seconder les louables efforts de tout gouvernement qui assurera la pleine réalisation de cette saine politique.

Ce qu'elle combat, c'est l'abus, le favoritisme et l'incompétence.

Elle s'est opposée et s'oppose encore à ce que de prétendus ingénieurs, inspecteurs ou instructeurs de gouvernement, par leurs mauvais conseils ou leur fausse direction, exposent les municipalités à des dépenses inutiles et ruineuses pour des chemins mal faits, dont l'entretien serait trop coûteux. Elle s'est opposée et s'oppose encore à ce que le gouvernement dépouille les droits des municipalités et ne leur laisse que le pouvoir de payer, payer et toujours payer. Elle s'est opposée et s'oppose encore à ce que le gouvernement augmente à chaque session le taux de l'intérêt au préjudice des municipalités.

CLASSIFICATION DES ROUTES

L'Opposition conservatrice a demandé la classification des routes.

Routes interprovinciales, construites et entretenues par le gouvernement fédéral; routes provinciales, construites et entretenues par le gouvernement provincial; routes paroissiales, construites et entretenues par les municipalités suivant la vieille loi des primes.

L'Opposition conservatrice a toujours prétendu et prétend encore que le gouvernement devrait évidemment surveiller avec plus de soin la confection des grandes routes, de manière à empêcher certains entrepreneurs d'employer de mauvais matériaux et à les forcer d'exécuter les travaux suivant les spécifications sûres, plans et devis.

Par son retard à payer les montants dûs aux entrepreneurs, souvent le gouvernement a entravé la marche des travaux.

Les meilleurs partisans des bons chemins veulent que l'argent destiné à l'amélioration de notre voirie, soit dépensé avec sagesse, au profit des contribuables qui payent, et non au bénéfice des favoris du gouvernement qui n'ont trop souvent, pour tout mérite et toute compétence que leurs actes de cabaleurs électoraux.

L'OPPOSITION CONDAMNANT L'INCOMPETENCE

La politique de voirie du gouvernement Gouin est un sujet d'alarme dans notre province. Des municipalités ont dépensé des milliers et des milliers de piastres pour des travaux de macadam, sous la loi de 1912. Le gouvernement emploie toutes sortes de moyens pour retarder de les payer. Pendant ce temps-là, les municipalités sont obligées d'emprunter à la banque à 7 pour cent pour faire face à leurs dépenses. Plusieurs furent menacés de poursuite par le gou-

vernement Gouin. Et les nouveaux chemins macadamisés se détériorent déjà. L'incompétence du ministère entraîne les municipalités à des dépenses inutiles. Le gouvernement répare les nouvelles routes nationales. Il est maintenant d'une parcimonie ridicule, lui qui hier annonçait qu'il allait jeter l'argent à pleines mains dans les routes de la province! Nous connaissons des entrepreneurs et des municipalités qui souffrent de l'apathie, de l'incompétence et du retard du gouvernement Gouin. L'Opposition conservatrice a toujours condamné cette apathie, ce retard et cette incompétence.

Mais, puisque l'amélioration des routes devait coûter si cher à la Province, pourquoi sir Lomer Gouin a-t-il demandé au Sénat de rejeter le bill des Bons Chemins du gouvernement Borden, faisant perdre à la province de Québec $1,534,311?

MOTIONS DE M. SAUVE

Depuis 1916, le chef de l'Opposition, entr'autres motions importantes, a proposé celles-ci à la Législature:

Motion demandant referendum au sujet de la Commission du Tramway, en 1917.

Motion demandant referendum sur la prohibition, en 1916.

Motion en faveur du vin et de la bière, contre la prohibition totale.

Résolutions en faveur de l'agrandissement du marché Bonsecours pour les cultivateurs.

Motion pour enquête sur le coût de la vie.

Motion en faveur de la nomination d'un représentant ouvrier dans la Commission administrative de Montréal.

Etc., Etc.

M. Sauvé a demandé à maintes reprises au gouvernement l'établissement d'un crédit agricole. Sir Lomer Gouin est toujours resté sourd à cet appel en faveur des cultivateurs.

UN PROGRAMME MURI

Pour escamoter un nouveau mandat, sir Lomer Gouin part en campagne avec des idées et un programme qui sont la condamnation de la politique routinière qu'il a fait subir à sa province, depuis qu'il est au pouvoir, sous prétexte d'avoir un surplus.

L'Opposition n'a pas attendu aux élections pour formuler un programe pratique et empreint de saine démocratie. Pour s'en convaincre, il suffit de relire les idées que M. Arthur Sauvé émettait à la grande réunion de Sainte-Scholastique, dès 1916, au lendemain de la défaite conservatrice. (Voir la *Minerve, 14 juin* 1919, *pp.* 1 *et* 2.)

PROGRAMME PROVINCIAL

Meilleure éducation nationale. — Industries greffées sur l'agriculture. — Création d'un ministère de l'Industrie. — Etablissement d'un crédit agricole. — Réorganisation du commerce et de l'industrie du bois. — Exploitation de certaines mines et industries par l'Etat.—Législation ouvrière. — Un ministère du Travail.

Les bonnes idées que l'Opposition conservatrice a essayé de faire triompher et que le gouvernement a presque toujours combattu, se trouvent exposés dans le superbe programme que l'Opposition conservatrice soumet aujourd'hui à l'approbation de l'électorat. Il n'y a ni phrases ni verbiage mais le Gouiniste le plus partisan ne peut s'empêcher, en l'étudiant loyalement, de conclure que sa réalisation assurerait le bien de notre province.

* * *

Meilleure éducation nationale à l'école. Classification plus pratique des écoles. Programme mieux adapté à nos besoins. Le défaut de l'école, ce n'est pas le manque d'instruction, c'est le manque de formation morale, de formation civique, de formation nationale. Une inspection scolaire plus sérieuse, plus complète.

Former des citoyens, des hommes qui pensent, qui jugent, qui sous l'oeil de Dieu, sachent travailler, comprendre leurs droits, leur devoir, et ne restent pas sourds à la grande voix de la patrie. Développement de l'esprit public. Encouragement pratique aux arts, à la science. Protection aux diplômés des Ecoles techniques et des Hautes Etudes.

Un ministère de l'Industrie.

Plus d'industries greffées sur l'agriculture afin de favoriser la culture intensive et les petites fermes. Réorganisation des cercles agricoles en vue de mieux répondre aux besoins des cultivateurs. Réorganisation de tout notre système agraire et de nos méthodes agricoles.

Etablissement d'un crédit agricole.

Une politique de colonisation plus efficace. De la terre, du bois et des chemins aux colons. Avantages particuliers aux fils de colons. Primes spéciales pour l'industrie laitière dans les régions de colonisation. La colonisation par le colon et non par le spéculateur. Des chemins pour les colons et non pour des favoris.

Amélioration des routes avec méthode. Classification des grandes routes: fédérales, provinciales et paroissiales. Les deux premières construites et entretenues par les gouvernements, et la dernière par les municipalités avec prime.

La nationalisation de certaines industries en vue d'augmenter les revenus de manière à pouvoir répondre aux besoins du progrès et à soulager le peuple de certains impôts qui pèsent si lourdement sur ses épaules.

Réorganisation du commerce et de l'industrie du bois dans notre province, en vue de la nationalisation de cette richesse publique.

Enquête complète sur les droits de coupe, sur les privilèges des marchands de bois, restitution à l'Etat des biens et des deniers qui lui appartiennent.

Sus à tous les exploiteurs.

Exploitation par l'Etat de certaines mines et industries de notre province.

Protection spéciale aux industries nouvelles dans les centres de colonisation. Organisation par l'Etat de nouveaux centres industriels, suivant qualité et variété de la matière première, ainsi que distance, etc., etc.

Exploitation de nos pouvoirs d'eau en vue de fournir l'électricité à meilleur marché aux villes et aux campagnes.

Simplification de l'administration de la Justice. Moins de lois d'exception; moins de procès coûteux; moins de fonctionnaires; application rigoureuse pour les gros comme pour les petits, suivant gravité.

Une législation ouvrière plus convenable aux besoins de notre temps. Moins de mots trompeurs et protection plus équitable.

Un ministère du Travail.

Justice à Montréal et à ses contribuables de toutes les classes. Autonomie de Montréal, c'est-à-dire Montréal administrée pour fins municipales, par ses propres contribuables et non par les députés de Chicoutimi ou de Portneuf.

Enquête complète sur toutes les affaires de Montréal autorisées par la Législature depuis quinze ans.

Restitutions des biens volés. Enquête complète sur les affaires des autres petites villes qui demanderont leur annexion à Montréal et sur la législation qui les concerne particulièrement.

Respect des races et des croyances. Orientation du peuple canadien suivant les règles du vrai christianismeè, source de toute justice et de toute vérité.

Fidélité à l'idéal national qui veut que le Canada reste aux Canadiens et pour les Canadiens.

Autonomie provinciale.

Un gouvernement et un parlement composés de compétences représentant judicieusement toutes les classes.

Réforme ou bien abolition du conseil législatif. Cette Chambre doit se composer de représentants de tous les corps, de toutes les classes, dont un certain nombre nommés indépendamment des partis politiques.

Elections générales à date fixe. Election partielle, un mois après que le siège est déclaré vacant.

Représentation proportionnelle.

ELECTEURS, ANALYSEZ SOIGNEUSEMENT LE PROGRAMME DE L'OPPOSITION, ET, EN TOUTE JUSTICE, PORTEZ VOTRE JUGEMENT LE 23 JUIN PROCHAIN